

Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez [ici](#)



SOMMAIRE

- **AGENDA**

- - La Baie d'Aigues-Mortes : Enjeux et Stratégies de Sauvegarde

- **ACTUALITES**

- - Premier bilan des Journées Mondiales des Zones Humides 2008 en Méditerranée
 - La saliculture, un modèle de développement durable
 - Lancement du SAGE Lagune de Thau porté par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau
 - Dénombrement des oiseaux d'eau hivernants « Wetlands International » en Corse
 - Fête de la Nature 2008
 - Le nouveau site internet de Voile de Neptune
 - EURO-RIOB 2007

- **ETUDES ET PROJETS**

- - La thématique Ramsar 2008 : « Notre santé dépend de celle des zones humides », est décidément d'actualité !
 - Guide d'application EMAS sur un site naturel sensible
 - Programme de surveillance pour les eaux littorales (dont les lagunes) dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau

- **REGLEMENTATION**

- - Rapport d'information sur l'application de la loi sur l'eau de décembre 2006
 - Contrôle et gestion des eaux de ballast et sédiments des navires

- **EMPLOI ET FORMATION**

-

- **MOUVEMENT DU PERSONNEL**

-

- **PUBLICATIONS**

- - « Mesures Agri-Environnementales Territorialisées ENJEU BIODIVERSITÉ »
 - Carnet de Thau vous invite à découvrir son nouveau livre

- Des Butors étoilés et des Hommes
 - Inventaire de la macrofaune benthique du golfe de Beauduc en vue de l'élaboration d'un protocole de suivi biologique du littoral marin du Parc naturel régional de Camargue
 - Les services publics de l'assainissement en 2004
 - Natura 2000 en mer
 - Les pesticides dans les eaux- Données 2005
 - Synthèses sur les zones humides françaises - Synthèse Etangs
 -
- **LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION**

AGENDA

La Baie d'Aigues-Mortes : Enjeux et Stratégies de Sauvegarde



Conférence de Pierre Descamp - samedi 16 février 2008 - Le Grau du Roi

Le Collectif CAPNUBAM, faisant suite à son Assemblée Générale, organise avec sa Commission « Qualité et Salubrité de l'Eau », en association avec l'ARP (Amis et Riverains du Ponant), une conférence-débat ouverte au public le samedi 16 février 2008 à la Salle Marcel Pagnol - Le Grau du Roi de 17h00 à 19h00

Pierre Descamp, spécialiste de la biodiversité et de la conservation de l'environnement marin, est cofondateur avec **Laurent Ballesta** de l'Association « L'Oeil d'Andromède » et également co-auteur du livre Planète Mers.

Il a coordonné l'étude « Analyse de la sensibilité du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne » pour la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et a contribué au suivi scientifique des Récifs artificiels de la Baie d'Aigues-Mortes.

Le collectif CAPNUBAM présentera à cette occasion une synthèse des observations effectuées par ses membres au cours de l'année écoulée, et finira avec un diaporama de photos aériennes sur le rechargement des plages du Grand Travers.

Contacts :

Le Président CAPNUBAM : 06 80 05 40 01,
marc.lavisse@wanadoo.fr

ou l'association **ARP** : amisriverainsduponant@orange.fr

ACTUALITES

Premier bilan des Journées Mondiales des Zones Humides 2008 en Méditerranée



"Une forte mobilisation pour les zones humides et la santé"

Ces journées 2008 ont été marquées par une forte mobilisation du grand public, des scolaires mais aussi des décideurs et des professionnels autour du thème très large de cette édition 2008 : « notre santé dépend de celle des zones humides » qui reprenait aussi bien le thème des inondations, de la production alimentaire, du bien-être, de la phytothérapie que de l'épuration naturelle de l'eau.

Une cinquantaine d'animations (balades guidées, conférences, expositions, ateliers, dégustations des produits des zones humides, art : sculptures, photo, théâtre, conte...) ont été menées durant toute la semaine du 2 février et jusqu'au 17 février en Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur et Corse par les acteurs des zones humides (syndicats mixtes, associations naturalistes et d'éducation à l'environnement, parc naturel régional, réserve naturelle, ...) associant les professionnels des zones humides (agriculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs, sagneurs...) pour faire découvrir la richesse de ces milieux et leurs différentes fonctions utiles à l'homme.

Un bilan global et complet de ces journées sera réalisé par le pôle relais lagunes d'ici fin avril.

En Languedoc-Roussillon :



crédits photos : Siel

70 personnes ont participé aux sorties nature organisées par le Siel et ses partenaires sur les étangs palavasiens, une soixantaine de personnes étaient présentes aux animations en Basse Vallée de l'Aude, 40 personnes également sur l'étang de l'Or, 16 personnes ont fait une sortie ornithologique avec le COGARD en Camargue Gardoise.



crédits photos COGARD



crédits photos : SMGEO

Une soixantaine de personnes ont assisté à une réunion publique organisée par le PNR de la Narbonnaise sur l'étang de Bages Sigean avec des interventions de l'Ifremer et du Cepralmar.



crédits photos : PNR Narbonnaise



Un évènement central a également été organisé sur l'esplanade du Corum à Montpellier le samedi 2 février.

Plus dans les terres, le centre Cebenna avait mis en place une exposition sur le thème des journées et ont organisé des ballades nature sur les tourbières.



crédits photos CEBENNA

En PACA :



crédits photos Tour du Valat

De nombreuses manifestations ont eu lieu de la Camargue aux salins d'Hyères.

La journée Portes Ouvertes organisée à la Tour du Valat a accueilli 540 personnes.

En Corse :



L'Office de l'Environnement de la Corse en partenariat avec la DIREN Corse, a mis en oeuvre une exposition 'les zones humides, vues du ciel...' qui a été présentée du 1er au 8 février au grand public au palais des congrès d'Ajaccio.

Des projections de films ont également eu lieu à Porto Vecchio pour petits et grands



Une sortie nature sur l'étang de Biguglia a été organisée le 2 février par la Réserve de Biguglia et les amis du PNR Corse et a rassemblé une trentaine de personnes.

Le 6 février une sortie sur le même lieu a réunit 60 personnes nécessitant un suivi d'éducation et d'aide à domicile.

Trois émissions de radio d'une heure chacune sur Ramsar et la thématique 2008 et un reportage sur FR3 corse ont été diffusés.

Des sorties scolaires ont également été organisées toute la semaine et ont touchés 160 élèves sur l'étang de Biguglia, de Palo et la tourbière de Moltifao.

La saliculture, un modèle de développement durable



Une nouvelle exposition réalisée par les Salins du Midi

La compagnie des Salins du Midi a réalisé une nouvelle exposition de 32 panneaux présentant la production de sel mais surtout la richesse écologique de ces milieux. L'exposition a été présentée pour la première fois lors des Journées Mondiales des Zones Humides le 2 février sur l'esplanade du Corum à Montpellier.

[Télécharger l'exposition](#)

Plus d'informations : www.salins.com

Contact :
Sonia Séjourné, ssejourne@salins.com

Lancement du SAGE Lagune de Thau porté par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau



L'eau au coeur du territoire de Thau

La Commission Locale de l'Eau qui aura pour mission d'élaborer et de mettre en oeuvre le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eau (SAGE) du bassin de Thau s'est réunie pour la première fois le 29 novembre dernier. Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau vient également de publier son deuxième journal d'information dont le thème central est l'eau.

Lancement de la Commission Locale de l'Eau

Le 29 novembre dernier s'est réunie à Mèze la première Commission Locale de l'Eau du bassin de Thau. Cette assemblée a été désignée par arrêté préfectoral le 04 octobre dernier. Elle réunit au sein d'un véritable « parlement local de l'eau » tous les acteurs locaux (élus des communes et collectivités, professionnels, associations et usagers, représentants des services de l'Etat et de ses établissements publics tels que l'Agence de l'Eau...) qui auront à travailler ensemble pour définir la politique de l'eau sur le territoire du bassin de Thau pour les 10-15 ans à venir.

Avec le Contrat de Qualité et le SCOT en cours d'élaboration, le futur SAGE vient compléter les dispositifs que les collectivités et leurs partenaires mettent en place sur le territoire pour assurer une bonne gestion de la ressource et des milieux qui lui sont associés. Portées par la même structure (le Syndicat Mixte du Bassin de Thau) ces démarches s'articulent avec cohérence et complémentarité pour réussir sur un même territoire l'intégration des politiques d'aménagement et de gestion de la ressource en eau. Une première en France, regardée avec beaucoup d'intérêt par les observateurs publics.

Télécharger le [communiqué de presse](#)

Toutes les infos du SMBT : www.smbt.fr

Contacts :

Madame Annie VIU – tél : 04 67 34 29 66
Mission Inter Services de l'Eau de l'Hérault
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Place Chaptal – CS 69506
34960 Montpellier Cedex 02

Monsieur Gilles BROCARD – tél : 04 67 74 61 60 ; g.brocard@smbt.fr
Syndicat Mixte du Bassin de Thau
Route de Sète – Immeuble le Président BP 18
34540 Balaruc Les Bains

L'eau au cœur du projet de Thau

Télécharger le [deuxième bulletin d'information du territoire de Thau](#)

Dénombrement des oiseaux d'eau hivernants « Wetlands International » en Corse



Qu'en est il de la Région Corse ?

Afin d'évaluer l'importance des zones humides en Europe pour l'accueil des oiseaux d'eau en hiver, une opération de dénombrement de ces oiseaux a lieu chaque année à la mi-janvier. Cette opération est menée au niveau international sous l'égide de l'ONG « Wetlands International » et coordonnée au niveau national par la LPO. Une centaine d'organismes et près de 1000 observateurs participent chaque année à ce suivi mis en place sur quelques 1500 sites en France.

En Corse, les étangs de Biguglia, Diana et Urbinu constituent les sites de référence en la matière.

D'autres sites réputés de moindre importance sont également dénombrés (Palu, Terrenzana, Santa Giuglia,...) et complètent efficacement les données transmises au niveau national et international.

Depuis 30 ans, l'**Association des amis du Parc naturel régional de Corse / Conservatoires des espaces naturels de Corse** participe à cette opération. Alors que les dénombrements sont réalisés par l'équipe de la réserve sur l'étang de Biguglia, les bénévoles et les salariés de l'association se chargent de tous les autres sites. L'association a ainsi pu mobiliser 14 personnes durant le week-end des 12 et 13 janvier. Les **informations sont intégrées à la base de données informatique de l'association** et transmises à la coordination nationale.

L'analyse de ces informations sur plusieurs années **contribue à la connaissance de l'utilisation des zones humides en Corse** par les oiseaux d'eau et permet d'évaluer les fluctuations de effectifs des différentes espèces.

Par exemple, on assiste depuis plusieurs années à une augmentation des populations de Flamants roses et d'ardéidés. Ainsi, cette année sur les zones humides allant de Terrenzana à Palo (avec Diana et Urbinu), plus de 170 flamants ont été ainsi dénombrés, une centaine de hérons gardeboeufs, au moins 34 grande Aigrette et une centaine d'Aigrette garzette. En revanche, après une augmentation durant les années 90, les effectifs de grand Cormoran se sont stabilisés, puis diminuent depuis quelques années, environ 1300 étaient présents sur Diana, Urbinu et Palu.

Parmi les observations « exceptionnelles » pour la Corse, on pourra noter cette année une Spatule blanche, plusieurs nettes rousses et 3 oies cendrées.

Il est envisagé en 2008 de pouvoir rédiger une **synthèse pour la Corse sur l'évolution de ces effectifs d'oiseaux d'eau hivernant** sur plusieurs années. Les synthèses nationales sont disponibles sur le site internet de la LPO.

Sites web :

www.lpo.fr/etudes/wetlands/index.shtml

www.wetlands.org

www.amis-du-parc-naturel-corse.org

Contact :

Gilles Faggio

AAPNRC/CEN-Corse

Maison Romieu, 15 Rue du Pontetto, 20200 Bastia

Tel : 04 95 32 71 63

fax 04 95 32 71 73

email : [gilles.faggio\(AT\)espaces-naturels.fr](mailto:gilles.faggio@espaces-naturels.fr)

Crédit Photo : Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia

Fête de la Nature 2008



Appel à propositions d'animations et activités

A la suite du succès de la première fête de la Nature en 2007, Terre Sauvage et l'ensemble des réseaux français liés à la conservation de la nature, rassemblés au sein du comité français de l'UICN, proposent une nouvelle édition de la Fête de la Nature qui se tiendra le week-end du 24-25 mai 2008.

C'est l'occasion pour les protecteurs de la nature de proposer des animations et activités gratuites sur le thème de la nature partout en France.

Afin de valoriser la thématique « littoral », Rivages de France et le Conservatoire du littoral, en concertation avec les représentants des Gardes, ont choisi cette année de proposer un thème commun aux manifestations se déroulant sur les sites du Conservatoire : **la Laisse de mer**.

Pour ceux qui organiseront des animations et visites sur les sites, le Conservatoire met à votre disposition un document et un DVD réalisés en 2007 « La plage, milieu vivant ». L'organisation de la Fête de la Nature vous fournira également du matériel de communication (affichettes, livrets...).

Pour inscrire vos événements, rendez-vous sur le [site de la Fête de la Nature](http://www.fetedelanature.com).

Pour obtenir les documents, contacter **Samia Lamri** au Conservatoire. s.lamri@conservatoire-du-littoral.fr

Le nouveau site internet de Voile de Neptune



Une association aux multiples facettes sur la mer et le littoral

Voile de Neptune mène des actions diverses sur le domaine de la mer et du littoral (campagne Echogestes, enquête hippocampes.) et vient de se doter d'un nouveau site internet.

Le Voile de Neptune, spécialisée sur les écosystèmes marins et littoraux, est née en 2001.

Elle mène plusieurs projets :

- la campagne Echogestes : il s'agit d'accompagner 400 professionnels de la mer et usagers du littoral régional dans leur changement vers des gestes pratiques et écologiques pour préserver la Méditerranée ainsi que les eaux de ses bassins versants;
- le Projet éducatif Bleu Méditerranée, qui consiste en l'organisation d'animation scolaires;
- travail sur l'Écotourisme au niveau local;
- relais de l'Enquête hippocampes en Méditerranée.

Visiter le [site internet](http://www.voilede.net)

Contact :

Béatrice Le Moël
voile.de.neptune@free.fr

EURO-RIOB 2007



Conférence internationale sur l'application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau - Rome (ITALIE) - 08 - 10 novembre 2007

191 représentants des administrations gouvernementales responsables de la gestion des ressources en eau, des organismes de bassin ou autorités de districts venant de 33 Pays, se sont réunis à Rome en Italie, du 08 au 10 Novembre 2007, dans le cadre du Groupe des Organismes de Bassin Européens - EURO-RIOB - pour la mise en application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE), du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB) et du Réseau des Organismes de Bassin des Pays d'Europe Centrale et Orientale (CEENBO).

La conférence de Rome s'est organisée autour de trois grands thèmes d'actualité:

1. **Le coût de la Directive Cadre sur l'Eau** : l'élaboration des Plans de Gestion et des Programmes de Mesures et leur financement, les études économiques, le prix de l'eau...
2. **Les conséquences du réchauffement climatique** : la prévention et la gestion des phénomènes climatiques extrêmes d'inondations et des sécheresses, la situation dans le bassin méditerranéen.
3. **La consultation du public** : bilan des premières consultations et enseignements à tirer pour la prochaine consultation en 2008

La réunion se tenant en Italie, les questions spécifiques de gestion de l'eau dans le bassin de la Méditerranée y ont tenu une place toute particulière.

Télécharger la [résolution finale](#)

Conclusions liées aux zones humides :

- au niveau des financements :

« Accroître les moyens consacrés à la gestion des milieux aquatiques et des zones humides, à l'hydro-morphologie et au fonctionnement biologique des écosystèmes ; fixer des objectifs environnementaux plus stricts dans les zones protégées comme le prévoit la DCE. »

- au niveau de la prévention des conséquences des changements climatiques :

« Veiller à l'interaction entre les aspects quantitatifs et qualitatifs et à une gestion globale des eaux de surface et des eaux souterraines, avec une attention particulière pour les zones humides. »

Zooms sur des présentations faites à cette occasion :

- PREMIERE ESTIMATION DU COÛT DU PROGRAMME DE MESURES POUR ATTEINDRE LE BON ETAT - Le cas du bassin Rhône-Méditerranée en France- François GUERBER, Directeur des Données, Redevances et relations Internationales ; Agence de l'Eau Rhône - Méditerranée et Corse

Télécharger la [présentation](#)

- IMPLICATION DU CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA DCE - Pôle Eau, Environnement, Cadre de Vie et Aménagement Rural

Télécharger la [présentation](#)

- LE BASSIN MÉDITERRANÉEN VA CONNAITRE UNE CRISE DE L'EAU DOUCE ! - Office Internationale de l'Eau

Télécharger la [présentation](#)

- POUR UNE NOUVELLE STRATEGIE DE GESTION DE L'EAU DOUCE DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN - Office Internationale de l'Eau

Télécharger la [présentation](#)

Les **programmes**, les **communications** et les **résolutions finales** ainsi que les **photos** sont en ligne sur le [site du RIOB](#).

ETUDES ET PROJETS

La thématique Ramsar 2008 : « Notre santé dépend de celle des zones humides », est décidément d'actualité !



Un programme d'études sur les médicaments dans l'eau.

La question des effets des médicaments présents dans l'environnement reste ouverte .

L'éco-toxicologie des substances médicamenteuses constitue un sujet émergent. Si les informations sont peu nombreuses, plusieurs études devraient apporter des éclaircissements au cours des prochains mois.

À l'heure actuelle, plus de 4.000 molécules actives sont utilisées dans la formulation de médicaments à destination humaine ou vétérinaire. Une fois consommées, ces substances et leurs métabolites sont rejetés par l'organisme et **se retrouvent** plus ou moins directement **dans l'environnement** à travers les eaux usées des hôpitaux, des logements ou encore des exploitations agricoles. Si la surveillance et la mesure des polluants ont fortement progressé ces trente dernières années, elles se sont principalement concentrées sur les produits chimiques et les pesticides mais très peu sur les médicaments.

En 1996, un **programme de recherche** français baptisé **PNETOX** a été lancé. Il a permis d'avoir un premier diagnostic global de la situation. Depuis, plusieurs études (notamment écotoxicologiques) corroborent ces observations. Ainsi la présence en faible quantité ($\mu\text{g/l}$) de molécules actives, dans les cours d'eau, les eaux souterraines et parfois dans l'eau potable a été avérée. Certains médicaments peuvent également être absorbés dans les boues issues du traitement des eaux et on ignore quel est leur devenir en cas d'épandage dans les sols agricoles.

Devant le peu d'information disponible, la recherche se poursuit.

En France, dans le cadre du **Plan National Santé Environnement** lancé en juin 2004, les **agences de l'eau** réalisent des campagnes d'analyses pour rechercher la présence de substances médicamenteuses humaines et vétérinaires dans le milieu naturel et des études toxicologiques sont en cours concernant certaines de ces substances ayant un effet de perturbateurs endocriniens. L'**Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement** (Cemagref) a également lancé une étude sur les eaux usées à la sortie d'une vingtaine de stations d'épuration. Baptisé **AMPERES**, ce projet doit évaluer d'ici à fin 2009 l'efficacité des stations d'épuration à éliminer les principales molécules pharmaceutiques détectées dans les cours d'eau.

L'**Académie de pharmacie** traite également le sujet et a mis en place en juillet 2007 un groupe de travail, « **Médicaments et environnement** ». Leurs conclusions et éventuelles recommandations sont attendues prochainement.

Un programme financé par l'Europe, et coordonné par l'Ecole des Mines d'Alès avec le soutien de la Fédération européenne de l'industrie pharmaceutique a été lancé début 2007. Baptisé **KNAPPE**, ce projet porte sur l'identification des actions prioritaires à mener dans les domaines scientifique, réglementaire et social pour limiter l'occurrence et l'impact des produits pharmaceutiques dans l'environnement. Les neuf partenaires anglais, allemands, espagnols, polonais et français se baseront sur l'ensemble des connaissances actuellement disponibles pour élaborer leurs recommandations et réaliseront en parallèle des supports d'informations afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs, du producteur au consommateur de médicaments.

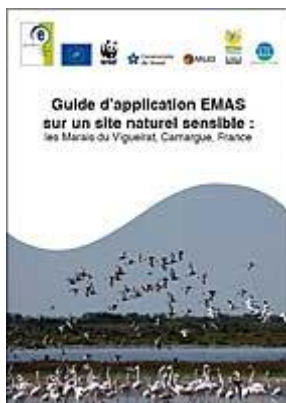
Côté traitement, la situation évolue également. Dans le cadre du **programme de recherche communautaire POSEIDON**, des chercheurs allemands ont mis en évidence l'efficacité de l'ozone dans la destruction des résidus de médicaments et de soins corporels présents dans les eaux usées. Au cours de tests sur un pilote industriel, 34 des 35 médicaments présents dont des antibiotiques, des hormones sexuelles et des anti-inflammatoires ont été totalement détruits après un traitement d'une vingtaine de minutes.

Malgré l'intérêt de ces résultats, les chercheurs restent prudents. Ils expliquent qu'ils ne connaissent pas encore la nature des sous-produits issus de ce traitement. Certains d'entre eux pourraient même être plus nocifs que la molécule de départ. D'autre part, le traitement ne fonctionne pas sur toutes les substances.

En attendant d'en savoir plus sur les risques liés à la présence de ces molécules dans le milieu naturel, rappelons qu'au départ ces substances ont été créées pour soigner.

Pour plus d'info : www.infosdelaplanete.org/2354/nos-medicaments-polluent-l-eau-des-rivieres.html

Guide d'application EMAS sur un site naturel sensible



Les Marais du Vigueirat en Camargue

Ce guide, développé par les Amis des Marais du Vigueirat dans le cadre du programme Life PROMESSE, s'adresse aux gestionnaires d'espaces naturels avec l'objectif de leur faire découvrir une démarche européenne d'écoresponsabilité nommée EMAS.

Ce guide, développé par les Amis des Marais du Vigueirat dans le cadre du programme Life PROMESSE, s'adresse aux gestionnaires d'espaces naturels avec l'objectif de leur faire découvrir une démarche européenne d'écoresponsabilité nommée EMAS.

Il présente et explique les potentialités de cet instrument volontaire en matière d'amélioration environnementale. Ce guide fournit aussi des éléments utiles et pratiques, spécifiquement développés pour un contexte d'espace naturel, pour la mise en place des différentes phases prévues par le règlement EMAS.

Actuellement, un seul site naturel a mis en place une démarche EMAS en France : Les Marais du Vigueirat en Camargue alors qu'ailleurs en Europe, on trouve de nombreux exemples (Allemagne, Italie, etc.).

L'objectif de ce guide est d'impulser une dynamique en France permettant d'obtenir davantage de retours d'expériences et de rendre cette démarche plus commune.

[Télécharger le guide](#)

Programme de surveillance pour les eaux littorales (dont les lagunes) dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau

Circulaire du 27 décembre 2007

Cette circulaire apporte des compléments sur la mise en place du réseau de contrôle opérationnel pour les eaux littorales (eaux côtières et eaux de transition) dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau.

La DCE prévoit la mise en place :

- d'un réseau de référence
- d'un réseau de contrôle de surveillance qui permet d'évaluer tous les 3 ans l'évolution de la qualité des masses d'eau
- d'un réseau de contrôle opérationnel qui permet tous les ans de suivre l'impact des actions de gestion mises en place.

Les contrôles opérationnels démarreront progressivement à partir de 2008 pour les eaux littorales. Leur démarrage est étroitement lié à la mise en œuvre des mesures complémentaires des programmes de mesures nécessaires pour atteindre les objectifs environnementaux de la DCE (bon état ou bon potentiel en 2015, 2021, 2027 ou objectifs moins stricts).

Pour les lagunes méditerranéennes, les contrôles opérationnels permettront de suivre :

- les rejets de nutriments d'origine ponctuelle ou diffuse : enjeu « eutrophisation »
- les rejets de micropolluants (d'origine domestique ou industrielle ou agricole) : enjeu « pollution par les substances toxiques »
- les éléments biologiques (qui doivent encore être définis)
- les espèces exotiques envahissantes

[Voir la circulaire](#)

REGLEMENTATION

Rapport d'information sur l'application de la loi sur l'eau de décembre 2006

par MM. ANDRÉ FLAJOLET et ANDRÉ CHASSAIGNE, Députés.

Deux députés se sont penchés sur la mise en application de la loi sur l'eau et son impact sur le terrain.

Le rapport souligne notamment dans le domaine de la protection qualitative de la ressource les dispositions prises par des décrets :

- le décret précisant les modalités de mise à disposition de l'autorité administrative du registre recensant les quantités de produits phytosanitaires mis sur le marché (article L. 254-1 du code rural) (décret pris le 7 décembre 2007) ;
- le décret fondamental relatif au contrôle des matériels destinés à l'application de produits phytosanitaires (pulvérisateurs), qui doit entrer en vigueur au 1er janvier 2009.

Le rapport souligne que la loi sur l'eau semble avoir été trop timide, notamment lorsque l'on regarde les résultats du Grenelle de l'environnement. Les relevés de conclusion des tables rondes finales du Grenelle de l'environnement, qui ont eu lieu les 24 et 25 octobre dernier, sont en effet relativement clairs : la table ronde n° 3 consacrée à une agriculture écologique et productive fixe notamment un objectif de réduction de moitié des usages des pesticides en accélérant la diffusion des méthodes alternatives et sous réserve de leur mise au point.

Une des propositions faites par les députés pour lesquelles ils demandent un travail approfondi du parlement dans la perspective des futures lois grenelle concerne :

« Le Grenelle de l'environnement a démontré que la loi sur l'eau est en retrait des attentes des Français dans le domaine des pesticides, principalement s'agissant des substances les plus préoccupantes. [...] Il faut envisager d'augmenter la redevance pour pollutions diffuses sur ces produits, afin non seulement de dissuader leur utilisation mais aussi de financer des actions de sensibilisation et de prévention dans ce domaine. »

Contrôle et gestion des eaux de ballast et sédiments des navires



Présentation au Conseil des ministres du 16 janvier 2008

Le ministre des Affaires étrangères et européennes a présenté un projet de loi qui permet pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires.

Selon les termes de cette convention adoptée dans le cadre de l'Organisation maritime internationale, les États parties s'engagent à prévenir, atténuer et éliminer le transport d'organismes aquatiques nuisibles et pathogènes par les navires grâce à un contrôle et à des mesures de gestion des eaux de ballast et des sédiments.

La convention prévoit deux règles contraignantes pour éviter la prolifération d'organismes aquatiques nuisibles : les navires auront, dans un premier temps, l'obligation de renouveler au moins 95 % des eaux de ballast en haute mer ; ils devront, dans un second temps, disposer d'un système de gestion des eaux de ballast par traitement afin de pouvoir garantir le respect d'une teneur maximale en microorganismes vivants.

Les navires construits avant 2009 devront respecter la première règle jusqu'en 2014 ou 2016, en fonction du volume de leurs ballasts. A partir de ces dates, ils devront satisfaire à la seconde.

Les navires construits entre 2009 et 2012 devront satisfaire immédiatement à la seconde règle, à l'exception de ceux dont les ballasts sont supérieurs à 5 000 tonnes qui pourront ne l'appliquer qu'à partir de 2012.

Tous les navires construits à partir de 2012 devront satisfaire à la seconde règle dès leur construction.

[Voir l'extrait du compte rendu du Conseil des ministres](#)

Crédit photo : Le Calvez

EMPLOI ET FORMATION

EMPLOI

Les Amis des Marais du Vigueirat recrutent un(e) Garde-gestionnaire

En raison du départ d'une personne, les Amis des Marais du Vigueirat recrutent un(e) garde-gestionnaire.

Ses principales missions seront les suivantes :

. le gardiennage et la surveillance de cet espace protégé sont assurés par trois personnes effectuant des gardes et des astreintes à tour de rôle en semaine ainsi que les week-end et les jours fériés,

. le(la) garde-gestionnaire participera quotidiennement à l'ensemble des activités de gestion des milieux naturels : gestion hydraulique, pâturage, etc.,

. le(la) garde-gestionnaire sera responsable des suivis et inventaires relatifs à la flore et aux habitats et participera à l'ensemble des suivis écologiques portant sur la gestion des milieux naturels,

. le(la) garde-gestionnaire réalisera régulièrement des bilans et des synthèses des données relatives au patrimoine naturel,

. le(la) garde-gestionnaire sera amené à encadrer des chantiers de bénévoles ainsi que ponctuellement des groupes d'étudiants et de visiteurs.

Poste à pourvoir dès que possible.

Poste basé aux Marais du Vigueirat, Mas Thibert, Commune d'Arles.

Date limite de candidature : 18 février 2008

Contact :

Nathalie HECKER

Amis des Marais du Vigueirat

13104 Mas Thibert

tel : 04 90 98 79 40

e.mail : n.hecker@wanadoo.fr

[Télécharger la fiche de poste complète](#)

Appel à bénévoles

Pour suivre et veiller à la tranquillité du site de reproduction des laro-limicoles (échasses blanches, avocettes élégantes, petits gravelots, sternes naines, ...) aux Palous, à Saint-Chamas (étang de Berre), le CEEP cherche de l'aide. La surveillance se déroule de début avril à fin juin. Si vous souhaitez participer, même pour seulement quelques jours, votre aide est la bienvenue.

Pour plus de renseignements, contactez Etienne ou Julien au 04 90 47 93 93 ou par [E-mail](#) au CEEP-Ecomusée de la Crau à St Martin-de Crau.

[Voir le plan du site et du secteur de nidification](#)

FORMATION

Le Centre de formation de l'ONEMA

Le Centre de formation sur l'eau et les milieux aquatiques met à disposition des personnes extérieures à l'ONEMA - office national de l'eau et des milieux aquatiques, fonctionnaires et non fonctionnaires, une partie de ses formations spécialisées en milieux aquatiques.

[Télécharger le catalogue](#)

[Télécharger le formulaire d'inscription](#)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Virginie Mauclert, nouvelle **coordinatrice du Pôle-relais Lagunes méditerranéennes**, a pris ses fonctions à la Tour du Valat le 4 février.

Virginie est ingénieur en eau et environnement, diplômée de Polytech'Montpellier (ex. ISIM) et Cranfield University (Angleterre). Elle bénéficie de 5 ans d'expérience, principalement en Outre-mer, en réalisation et coordination d'études techniques en bureau d'études et en coordination d'un important chantier d'irrigation pour le compte de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt de l'île de la Réunion.

Ses coordonnées :

Virginie Mauclert
Tour du Valat
Le Sambuc
13200 Arles
Tel : 04 90 97 29 56
Fax : 04 90 97 20 19
Email : mauclert@tourduvalat.org

Christine Bousquet a quitté le SMGEO pour devenir chef de l'agence opérationnelle de Montpellier à l'**EID Méditerranée**.

Ses coordonnées sont désormais :

Espace commercial Fréjorgues Est
34, rue du Nègue Cat
34130 MAUGUIO
Tél : 04 67 92 08 91
Fax : 04 67 92 67 00
Email : cbousquet@eid-med.org
<http://www.eid-med.org>

PUBLICATIONS

« MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISÉES ENJEU BIODIVERSITÉ »

RESEAU RÉGIONAL DES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS PROTÉGÉS
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Compte-rendu de la journée technique du 4 octobre 2007



La nouvelle programmation communautaire 2007-2013 et la modification du dispositif agrienvironnemental qui en découle nécessitent de faire un point sur le cadre réglementaire et sa mise en oeuvre pratique sur le territoire régional, et ce en présence de l'ensemble des partenaires concernés par la thématique (services de l'état et organisations professionnelles agricoles). En outre, en 2007, 5 projets de territoire portés par 3 opérateurs ont pu

être élaborés en région Languedoc-Roussillon sur l'enjeu biodiversité (voir présentation de M. P. Boudarel). Un retour de ces expériences semblait donc pertinent afin d'éclairer les modalités d'élaboration des projets de territoires et de favoriser la contractualisation de Mesures Agri-Environnementales territorialisées enjeu Biodiversité dans le cadre du nouveau dispositif.

Cette journée était organisée par le réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon qui a été créé en 2007 à l'initiative conjointe de la région Languedoc-Roussillon et de la Direction Régionale de l'Environnement.

[Télécharger le document](#)

Carnet de Thau vous invite à découvrir son nouveau livre

Carnet de Thau
Aude Joubert et David Garrigue



Carnet de Thau est un voyage photographique en apnée qui nous transporte au coeur même du bassin de Thau dans le département de l'Hérault. Ces chasseurs d'images souhaitent faire découvrir à un large public, la beauté, les richesses mais aussi les faiblesses de cette lagune de Thau. Alliant passion, photo et apnée, ce jeune couple d'apnéistes se place comme témoin en entraînant le lecteur dans un tourbillon de couleurs et de lumières. Premier ouvrage d'une longue série, "Carnet de Thau" est une invitation à l'exploration de l'étang de Thau et de ses secrets.

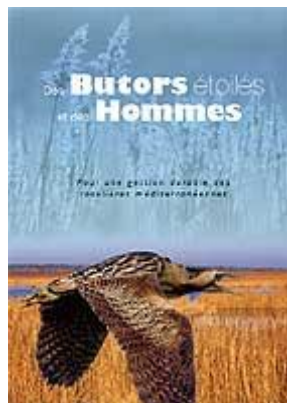
Aude Joubert et David Garrigue 19 Rue de la République 34560 POUSSAN

Tel : 06.82.19.47.85

david.garrigue@wanadoo.fr

[Lien pour commander l'ouvrage](#)

Des Butors étoilés et des Hommes



Pour une gestion durable des roselières méditerranéennes

Ce document s'adresse à l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans la gestion des roselières méditerranéennes : propriétaires privés ou publics, collectivités territoriales, chasseurs, pêcheurs, éleveurs, exploitants de roseaux, .

Il s'agit d'un recueil d'informations sur le fonctionnement des roselières, les espèces patrimoniales qui y vivent et les modes de gestion et d'exploitation du roseau.

Il a été élaboré par le Syndicat Mixte Camargue Gardoise en collaboration avec des chercheurs de la Tour du Valat et du CNRS investis de longue date sur ce territoire et possédant une bonne connaissance des acteurs et des milieux camarguais.

[Télécharger le document](#)

Inventaire de la macrofaune benthique du golfe de Beauduc en vue de l'élaboration d'un protocole de suivi biologique du littoral marin du Parc naturel régional de Camargue



Université de la Méditerranée, Centre d'Océanologie de Marseille, Cécile VACQUIER, Parc naturel régional de Camargue

Les travaux faisant l'objet de ce mémoire s'inscrivent dans la continuité des études engagées antérieurement par le Parc naturel régional de Camargue pour connaître son patrimoine marin, et notamment l'inventaire qualitatif de la faune ichthyologique des premiers mètres d'eau (0-2 m).

La présente étude constitue un « point zéro » pour l'inventaire de la macrofaune benthique du Golfe de Beauduc aux profondeurs 10 et 20

mètres.

Un total de 130 espèces a été récolté sur la zone comprenant à la fois des poissons, et des invertébrés. De plus, une station supplémentaire effectuée seulement l'été à 6 m, à l'intérieur du golfe a permis de compléter cet inventaire. 10 espèces nouvelles ont été récoltées, dont 2 espèces de poisson protégées : Hippocampus hippocampus et Raja cf. asterias.

Cette étude démontre par ailleurs le rôle de nurseries important joué par le golfe.

[Télécharger l'ouvrage](#)

Les services publics de l'assainissement en 2004



Les Dossiers IFEN - numéro 10 - janvier 2008

Globalement, 95 % de la population française dispose d'un traitement de ses eaux usées en 2004 tandis que pour les 5 % restant, les eaux usées sont rejetées directement dans la nature. En effet, 79 % des logements français sont raccordés à une station d'épuration et 16 % disposent d'un assainissement autonome. Mais 2,4 % voient leurs effluents collectés sans être dirigés vers une station d'épuration tandis que 2,4 % n'ont ni réseau de collecte, ni assainissement individuel.

La collecte séparative des eaux pluviales a progressé entre 2001 et 2004. Les canalisations qui collectent et acheminent les eaux usées exclusivement ont une longueur de 181 000 km, à comparer à 98 600 km pour celle des réseaux unitaires.

Le traitement des eaux urbaines est assuré par 17 300 stations d'épuration d'une capacité

globale de 89 millions d'équivalents habitants. La pollution organique y est réduite de 90 %. Parmi les stations, 2 400 assurent en outre un traitement tertiaire pour réduire les charges en azote et phosphore des rejets.

La délimitation des zones d'assainissement et le contrôle de l'assainissement autonome se développent. Trois communes sur dix ont mis en place un service d'assainissement non collectif.

Ce deuxième volet des données issues de l'enquête Eau 2004 fournit les dernières informations relatives à l'assainissement des eaux usées, collectif ou individuel, et à la gestion des eaux pluviales.

[Télécharger le document](#)

Natura 2000 en mer



Une plaquette de présentation de la démarche par la DIREN Languedoc-Roussillon

[Télécharger la plaquette de présentation](#)

[Télécharger la circulaire du 20 novembre 2007 « Compléments à apporter au réseau Natura 2000 en mer - Instructions pour la désignation des sites. »](#)

Contact à la Diren LR : Alain Pibot

Les pesticides dans les eaux- Données 2005



Les Dossiers IFEN - numéro 9 - décembre 2007

Un aperçu de la contamination des eaux par les pesticides en 2005 est établi à partir des analyses de pesticides réalisées dans les stations de surveillance de la qualité des eaux superficielles et souterraines.

Bien que ces points ne constituent pas un échantillon entièrement représentatif de l'ensemble des cours d'eau et des nappes souterraines du territoire national, ils permettent néanmoins de donner un aperçu de la contamination des eaux par les pesticides.

On note la présence de pesticides sur 91 % des points de mesure des cours d'eau et 55 % des points de mesure des eaux souterraines.

Les niveaux de contamination sont souvent significatifs. En eaux de surface, 36 % des points de mesure ont une qualité moyenne à mauvaise. En eaux souterraines, 25 % des points nécessiteraient un traitement spécifique d'élimination des pesticides s'ils étaient utilisés pour la production d'eau potable.

[Télécharger le document](#)

Synthèses sur les zones humides françaises - Synthèse Étangs



réalisé par le Pôle relais zones humides intérieures - Julie LE BIHAN et Marine FONT - Janvier 2008

A la demande du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, chaque pôle relais a établi un document de synthèse pour les milieux les concernant.

Le pôle relais zones humides intérieures a décidé d'apporter une attention particulière aux étangs et régions d'étangs.

Le présent document rassemble donc les principaux éléments se rapportant aux étangs français : fonctionnement, caractérisation, répartition, intérêts, menaces et enjeux, gestion. Des exemples détaillés viennent clôturer ce document.

Il s'adresse particulièrement aux décideurs et à tous ceux qui ont un rôle à jouer dans les chaînes d'intervention touchant les milieux naturels et qui souhaitent intervenir en connaissance de cause.

[Télécharger le document](#)

[LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION](#)



[Au fil des mares .](#)



[Bulletin du Parc naturel régional de Camargue - février 2008](#)



[Bulletin d'informations du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée-janvier 2008](#)



[Bulletin d'informations du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée-février 2008](#)



[La lettre de l'ONEMA](#)



[La Lettre électronique de l'OIEau](#)



[La lettre électronique du RIOB n°36 - décembre 2007 - janvier 2008](#)



[Lettre d'information de l'IME du mois de décembre 2007](#)



[Lettre d'information Réseaux d'Etude des Eaux de Transition N°3 - janvier 2008](#)



Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, merci de contacter griot@tourduvalat.org
N'oubliez pas d'aller visiter la [base bibliographique du Pôle Relais Lagunes en ligne](#).
Toutes les [coordonnées des acteurs des lagunes en ligne](#).
Retrouvez toutes les [lettres des lagunes en version PDF en ligne](#).